

PUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-:-
DENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-
ECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
-:-

DECRET N° 290 /PR-SGG

ANNEE 1968

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU
GOUVERNEMENT, CHARGE DES AFFAIRES INTERIEURES,
DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE NATIONALE,

- VU la Proclamation du 17 juillet 1968 approuvée par le
référéndum du 28 juillet 1968 ;
VU le Décret N°230/PR du 31 juillet 1968, portant formation
du Gouvernement,

D E C R E T E :

Article 1er - A compter du 16 septembre 1968, Mr Qhabi MAMA,
Ministre de l'Education Nationale, assurera l'intérim du Chef du
Gouvernement, chargé des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la
Défense Nationale, pendant l'absence du Président de la République.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la
République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 9 Septembre 1968

e Président de la République,

Ampliatioms : PR 6 - CS 6 -
MEF 2 - Ministères 9 - EM-FAD 4
DGN 4 - DSN 4 - SGG 4 - IAA 1 -
Gde Chanc. 1 - DAI 4 - SGPR 1 -
DGAJL 2 - DEP 2 - Dtion Stat. 2 -
DCCT 1 - JORD 1. SCM 10



Emile-Derlin ZINSOU